

Le Programme d'information pour les parents (PIP) s'adresse aux parties qui sont engagées dans des procédures judiciaires impliquant des enfants, afin de les aider à soutenir les enfants au cours de ce processus ainsi qu'à trouver et à appliquer des moyens pour éviter que les enfants ne se trouvent pris au centre du conflit.

Toute personne engagée dans de telles procédures judiciaires impliquant des enfants sera tenue de s'inscrire à une séance du PIP, que ce soit en personne ou en ligne, ou les deux. Ces personnes incluent aussi les grands-parents qui présentent une demande relativement à leurs petits-enfants.

Si vous souhaitez vous inscrire au PIP en personne, vous devez communiquer avec le tribunal. Vous pouvez participer au PIP en français ou en anglais. Les autres parties seront inscrites à une séance différente si elles choisissent de participer au programme en personne. Vous ne participerez pas à la même séance. Vos enfants ne peuvent pas participer au PIP avec vous. Le PIP est offert à l'échelle de la Nouvelle-Écosse dans les Tribunaux de la famille et à la Cour suprême (division de la famille).

Le PIP est un programme obligatoire pour les personnes engagées dans une demande concernant les enfants, particulièrement si les ententes parentales (garde et accès) sont en question. Il s'agit d'une exigence des règles du tribunal.

Le Programme d'information pour les parents a pour but :

- de sensibiliser les parents à l'impact des conflits parentaux sur les enfants;
- d'améliorer la communication entre les parents au sujet des besoins de leurs enfants;
- d'offrir des solutions pour éviter de placer les enfants au centre des problèmes qui déchirent leurs parents.

Si vous choisissez de participer au PIP en personne, des animateurs bénévoles qualifiés vous donneront des renseignements généraux sur les options de résolution de conflits et les effets des conflits parentaux sur les enfants. Vous apprendrez aussi des techniques pour régler les conflits et pour éviter que vos enfants ne se trouvent pris au piège entre les deux parents. Le Programme d'information pour les parents ne vous enseigne pas à être un parent, mais il vous fournit des renseignements qui peuvent vous aider et aider votre enfant. Vous n'aurez pas à partager de renseignements personnels au sujet de votre situation pendant une séance du PIP.

Les séances en personne durent habituellement trois heures et sont dirigées par des animateurs bénévoles. Les animateurs du PIP suivent un texte écrit pour animer chaque séance, faisant en sorte que chaque personne qui participe à une telle séance en Nouvelle-Écosse reçoive la même information.

Vous pouvez consulter la [trousse du participant](#) au Programme d'information pour les parents pour obtenir les documents d'information et de travail.

Des vidéos sont utilisées dans les séances du PIP pour démontrer différentes façons dont les enfants peuvent se retrouver pris au centre des conflits entre leurs parents.

Ces vidéos ont été créées par l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE), conjointement avec le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, afin d'améliorer l'accès au Programme d'information pour les parents en offrant du contenu en anglais et en français.

Les vidéos ne sont pas destinées à être utilisées de façon indépendante, mais plutôt comme des outils pour aider les animateurs du programme à favoriser de nouvelles idées et à stimuler les discussions entre les participants. Il est impossible d'aborder toutes les situations difficiles auxquelles les parents et les enfants font face dans les vidéos, mais elles fournissent des exemples de comportement à éviter ainsi que de meilleures façons d'aborder des situations délicates.

Les vidéos mettent l'accent sur les émotions, les actions, les mots et les impacts. Chaque vidéo compte trois parties (la « mauvaise » façon, la perspective de l'adulte et la « meilleure » façon). Les gens qui figurent dans les vidéos sont des Néo-Écossais qui ne sont pas des acteurs professionnels, mais qui ont accepté de figurer dans ces vidéos pour contribuer au programme.

Remarquez à quel point les enfants dans les vidéos sont facilement placés au centre des problèmes entre les parents. Voici quelques points à considérer lorsque vous regardez les vidéos :

- Remarquez ce que les gens disent et pourquoi.
- Considérez les sentiments des gens.
- Tentez de ne pas mettre l'accent sur qui a tort ou raison, mais plutôt sur les sentiments des enfants.
- Remarquez la façon dont les enfants réagissent aux parents.
- Remarquez les émotions des parents et des enfants.
- Pensez aux sentiments rétrospectifs de l'enfant, une fois adulte, ainsi qu'aux effets durables des conflits entre les parents.